



L'orientation des nouveaux bacheliers franciliens : davantage d'études longues, des capacités d'accueil contraintes dans les filières courtes

En Île-de-France en 2015, les néo-bacheliers s'inscrivent davantage qu'au niveau national en licence ou en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) car ils sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat général. Par ailleurs, les demandes d'affectation dans les filières courtes des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et Sections de Technicien Supérieur (STS) excèdent largement le nombre de places, en particulier dans le secteur des services. Dans la région, les limites de capacité d'accueil concernent prioritairement l'académie de Paris au regard des premiers vœux formulés dans l'application Admission Post-Bac (APB). Cette académie doit, en effet, faire face à une demande élevée de formations émanant de bacheliers en provenance des autres académies franciliennes, mais aussi des autres régions.

Nadia Boussad, Karl Pancarte, Odile Wolber, Insee Île-de-France
Jean Capillon, Chun Ngo, Rectorat de Créteil
Alice Derosier, Bruno Flotte, Amélie Robinette, Rectorat de Paris
Joan Bonnaud, Rectorat de Versailles

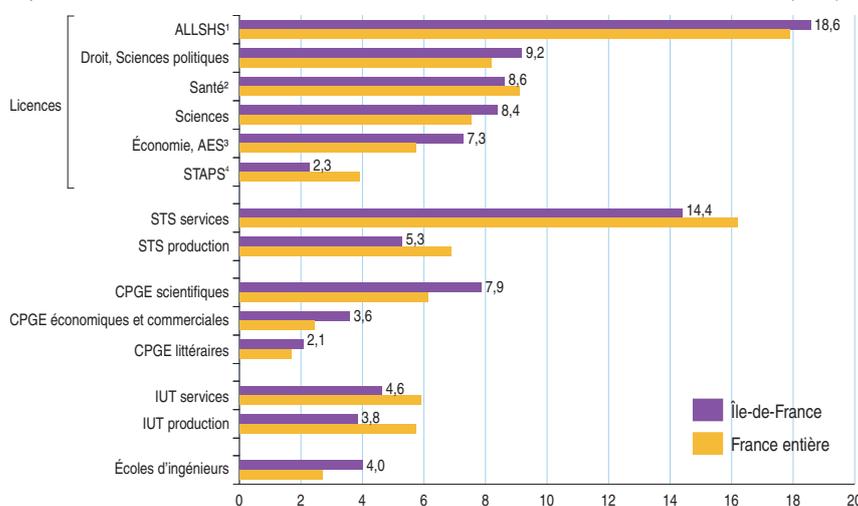
En juin 2015, 117 300 Franciliens ont obtenu le diplôme du baccalauréat. Ils représentent 19 % des néo-bacheliers de France. Près de la moitié de cette promotion a obtenu l'examen dans l'académie de Versailles, un tiers dans l'académie de Créteil et un cinquième dans l'académie de Paris. Si le taux de réussite au baccalauréat est moins élevé en Île-de-France qu'en France (86 % contre 88 %), les néo-bacheliers franciliens poursuivent plus fréquemment leurs études dans l'enseignement supérieur qu'au niveau national (78 % contre 72 % en France) du fait d'une plus forte proportion de bacheliers généraux.

Des inscriptions plus fréquentes en classes préparatoires et en licences qu'au niveau national

Les bacheliers franciliens s'orientent plus souvent qu'en province vers des études longues, en université, CPGE ou directe-

1 Les néo-bacheliers franciliens s'orientent davantage en licences et en CPGE

Répartition des orientations effectives des néo-bacheliers en Île-de-France et au niveau national (en %)



¹ ALLSHS : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales.

² Santé : première année commune d'études de santé (PACES).

³ AES : Administration économique et sociale.

⁴ STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Lecture : 18,6 % des néo-bacheliers franciliens s'orientent en licence ALLSHS contre 17,9 % au niveau national.

Sources : MESRI-SIES/Insee - fichiers des inscrits dans l'enseignement supérieur, Sise et Scolarité, rentrée 2015.

La majorité des étudiants effectuent, de façon choisie ou subie, des déplacements quotidiens plutôt qu'un changement de résidence. Dans les trois quarts des territoires de formation, plus de 75 % de néo-bacheliers quittent quotidiennement leur territoire pour étudier, tout en privilégiant les formations les plus proches de leur domicile, notamment pour les licences universitaires et les STS. On peut ainsi établir en Île-de-France dix zones de recrutement universitaire regroupant les 58 territoires de formation, construites en fonction des universités dans lesquelles s'inscrivent une majorité de néo-bacheliers résidant sur un territoire l'année du baccalauréat.

Des capacités d'accueil très contraintes en IUT et STS services, STAPS et CPGE économiques et commerciales

Parmi les filières sélectives (écoles spécialisées, CPGE, IUT et STS), les contraintes de capacités d'accueil en Île-de-France concernent prioritairement les IUT services, filière demandée en premier vœu par 9,8 % des néo-bacheliers franciliens (9,6 % au niveau national) : 2,7 premiers vœux sont formulés dans APB à ce titre pour 1 inscription réalisée. Au niveau national, ce ratio est de 1,9 (figure 3). Les licences sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et les STS services, bien que moins demandées en Île-de-France qu'au

niveau national (respectivement 3,0 % et 19,9 % des premiers vœux contre 4,2 % et 21,9 % en France), ne sont pas en capacité d'accueillir tous les candidats (1,7 premier vœu formulé pour 1 inscription effective). En ce qui concerne les CPGE économiques et commerciales, 4,4 % des bacheliers franciliens les sélectionnent en premier vœu contre 2,9 % en France. On compte 1,6 premier vœu par inscription, soit un ratio proche du niveau national (1,4). Pour les écoles d'ingénieurs post-bac, le ratio demande/inscription est en revanche moins déséquilibré que dans l'ensemble de la France (1,2 contre 1,7).

Des orientations plus fréquentes vers les IUT et STS pour les bacheliers de l'académie de Créteil

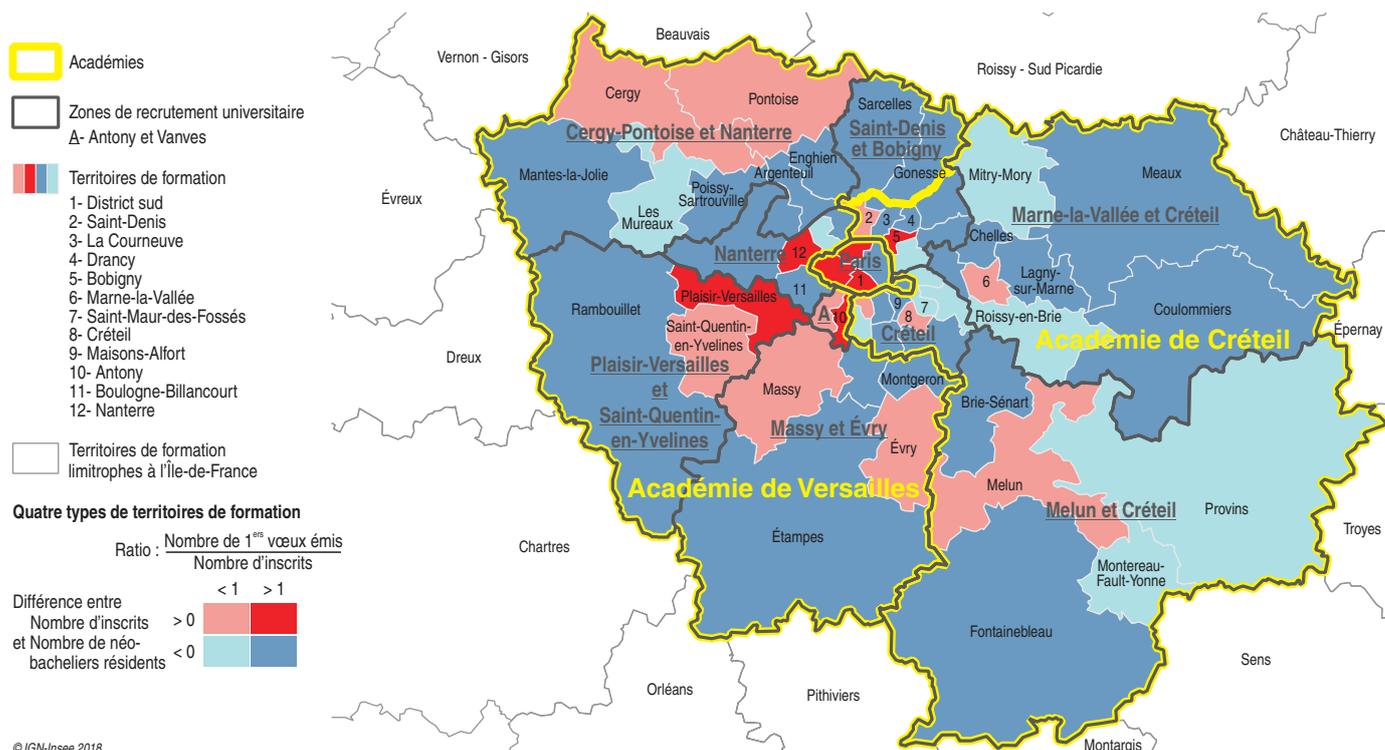
Le nombre de néo-bacheliers résidant dans l'académie de Créteil et poursuivant leurs études excède de 5 800 celui des étudiants de première année d'enseignement supérieur inscrits dans cette académie (figure 4). Les deux tiers de cet écart concernent trois domaines de formations : les licences en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALLSHS), les licences scientifiques et la première année commune aux études de santé (PACES). La majorité des néo-bacheliers cristoliens restent toutefois étudier dans l'une des quatre zones de recrutement universitaire de leur académie.

En raison d'une plus forte proportion de bacheliers des voies professionnelle et technologique, les bacheliers de l'académie de Créteil s'orientent plus fréquemment que la moyenne régionale vers les IUT et les STS. Les taux de pression sont importants dans les districts de Créteil (3,4 fois plus de premiers vœux que d'inscrits en IUT services et 1,8 en IUT production), Bobigny (2,4 en IUT services), Marne-la-Vallée (2,1 en IUT production) et Brie-Sénart (2,0 en IUT services).

En STS services, les vœux sont, dans une moindre mesure, supérieurs au nombre d'inscriptions. Les pressions sont particulièrement fortes dans le district de Saint-Denis en STS services (3,3 vœux pour 1 inscription). En ce qui concerne les premières années de licence, le nombre d'inscrits à l'échelle académique est également inférieur au nombre de demandes pour la filière STAPS (1,8), très prisée des néo-bacheliers des districts de Coulommiers, Provins et Fontainebleau. Le nombre d'inscrits en sciences est proche du nombre de premiers vœux exprimés au niveau académique, excepté au niveau du district de Bobigny (2,5), du fait notamment d'une orientation privilégiée des néo-bacheliers des districts de La Courneuve, Drancy et Bobigny vers ces filières.

La part des places en CPGE dans l'académie est moins importante que dans les deux autres académies franciliennes, mais les bacheliers s'y orientent aussi moins fréquem-

4 Dans la moitié des territoires, le nombre d'inscrits en première année du supérieur est inférieur à la fois à celui des néo-bacheliers résidents et à celui des premiers vœux exprimés dans APB



Lecture : Étampes fait partie de la zone de recrutement universitaire de Massy-Évry. Dans ce bassin, le nombre d'inscriptions en première année d'études est inférieur au nombre de néo-bacheliers qui résidaient dans le bassin l'année du baccalauréat. Il est également inférieur au nombre de premiers vœux formulés dans APB pour suivre une formation du bassin.

Sources : MESRI-SIES/Insee - fichiers des inscrits dans l'enseignement supérieur, Sise et Scolarité, rentrée 2015 et le fichier des vœux d'orientation dans APB 2015.

ment, à l'exception de ceux des districts de Saint-Maur-des-Fossés et de Maisons-Alfort.

Académie de Versailles : les IUT très prisés dans trois zones de recrutement universitaire et les CPGE plus suivies dans les zones proches de Paris

Dans l'académie de Versailles, le nombre de néo-bacheliers y résidant l'année du baccalauréat dépasse de 10 200 celui des inscrits en première année. Près de 60 % de cet écart concerne les filières ALLSHS, PACES et CPGE. PACES n'est pas proposée dans les zones de recrutement universitaire de Cergy-Pontoise et Nanterre, alors que 1 500 néo-bacheliers installés dans ces territoires l'année du bac s'orientent vers cette filière. La formation STAPS, particulièrement demandée par les bacheliers de la zone de recrutement universitaire de Massy-Évry, compte 1,5 fois moins d'inscrits que de premiers vœux émis dans l'ensemble de l'académie. Dans trois des cinq zones de recrutement universitaire (Cergy-Pontoise et Nanterre, Plaisir-Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines, Massy et Évry), les néo-bacheliers s'orientent plus fréquemment vers les IUT. Les taux de pression sont importants pour les IUT services (2,1 vœux pour 1 inscription), en particulier dans le bassin de Nanterre (12,7). Le nombre de premiers vœux est également supérieur à la capacité d'accueil dans les bassins de Plaisir-Versailles (3,5) et de Pontoise (2,9).

Dans les zones de recrutement universitaire les plus proches de Paris (Antony et Vanves, Nanterre et Plaisir-Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines), les néo-bacheliers s'inscrivent plus souvent en CPGE que dans le reste de l'académie. Les CPGE économiques et commerciales, notamment à Nanterre (5,3), les CPGE scientifiques de Versailles et littéraires d'Antony subissent les plus fortes pressions de la demande. L'orientation vers les écoles d'ingénieurs est plus fréquente pour les bacheliers résidant dans les zones de recrutement universitaire de Cergy-Pontoise, Plaisir-Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi que dans le bassin de Massy, avec des capacités d'accueil particulièrement contraintes dans la filière des bassins de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Massy.

Sources et définitions

Les données sont issues des fichiers des vœux d'orientation de l'application **Admission Post-Bac (APB)**, en 2015, et des inscrits dans l'enseignement supérieur (Sise et Scolarité) à la rentrée 2015. Le champ couvre les bacheliers en première année d'enseignement supérieur inscrits en licences, DUT, STS, CPGE, écoles d'ingénieurs post-bac. Sont exclus, faute de système d'information adéquat ou de référencement dans APB, les écoles de management recrutant au niveau du baccalauréat, les écoles paramédicales, sociales et celles relevant des ministères de la Culture ou de la Défense, les instituts d'études politiques, l'université Paris-Dauphine. Ne sont pas pris en compte les néo-bacheliers qui résidaient hors de la France (métropole plus cinq départements et régions d'outre-mer) l'année du baccalauréat, ni ceux qui la quittent. Ainsi, sur les 117 300 néo-bacheliers franciliens, 69 % d'entre eux, soit 81 000, sont pris en compte dans l'étude.

En 2018, APB est remplacé par **Parcoursup**, qui limite dorénavant les demandes à dix vœux multiples non ordonnés, chaque vœu étant composé de plusieurs sous-vœux.

L'académie de Versailles est subdivisée par bassins d'éducation et celles de Créteil et Paris par districts, que nous nommons indifféremment **territoires de formation** dans cette publication. Les **bassins d'éducation**, constitués par les rectorats, constituent une organisation infradépartementale de travail commune aux établissements du second degré d'un territoire donné. Les **districts** correspondent à l'ensemble des territoires de sectorisation des lycées.

L'**offre de formation**, soit le nombre de places pour une formation, est estimée par le nombre d'inscrits dans la formation.

Pour les STS services, pourtant proposées dans toutes les zones, le nombre de premiers vœux est systématiquement supérieur au nombre de places, excepté aux Mureaux. Le déséquilibre le plus fort entre premiers vœux et inscriptions concerne Boulogne-Billancourt (3,0).

Enfin, dans le bassin de Cergy, les sciences attirent une plus forte proportion de néo-bacheliers, sans toutefois dépasser la capacité d'inscriptions dans le bassin.

Une forte pression à Paris du fait d'un accueil important de bacheliers des académies de Versailles et Créteil

Avec 18 100 inscrits en filière post-bac de plus que de néo-bacheliers formés dans ses établissements du secondaire, l'académie de Paris est globalement en capacité d'accueillir les néo-bacheliers de Versailles et de Créteil qui étudient hors de leur académie. À lui seul, le district sud parisien accueille le quart des étudiants en première année d'étude de la région. L'académie parisienne correspond à une seule et même zone de recrutement universitaire, dans laquelle huit néo-bacheliers résidents sur dix étudient.

Toutefois, toutes les formations, à l'exception des sciences, comptent un nombre de vœux globalement supérieur au nombre d'inscriptions du fait d'une forte attractivité de l'académie parisienne. L'offre de formation en IUT services et en IUT production est de loin la plus contrainte de la région du fait d'une faible implantation de ces structures d'enseignement (respectivement 6,8 et 3,6 premiers vœux pour 1 seule inscription). Les licences ALLSHS et santé occupent une place prépondérante dans l'offre de formation parisienne. Après affectation des néo-bacheliers franciliens, 500 places resteraient disponibles en ALLSHS pour accueillir les candidats des autres régions. En revanche, en santé, près de 200 places supplémentaires seraient nécessaires pour recevoir tous les néo-bacheliers de Paris et ceux des deux autres académies franciliennes qui ne peuvent pas s'inscrire dans les universités des académies versaillaise et cristolienne. Les CPGE constituent également une spécificité de l'offre de formation parisienne : 27 % des bacheliers parisiens s'y orientent (18 % en France), en lien avec la plus forte proportion de bacheliers de la filière générale. ■

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Bluntz C., « Choix d'orientation en terminale et mobilité géographique », MESRI-SIES. *Note d'information* n° 1, janvier 2018.
- STRATER, Focus Post-Bac Île-de-France, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, janvier 2017.
- Calvier, C., Pichard L., « L'Île-de-France, capitale des étudiants et des diplômés du supérieur » *Insee Analyses Île-de-France* n° 19, juin 2015.